

- consultations auprès des représentants des banques canadiennes, des institutions financières internationales, certains OCE étrangers ainsi qu'un certain nombre d'experts;
- un sondage par la poste auprès des clients de la SEE et d'un échantillon de non-clients;
- des consultations auprès de groupes constitués de clients de la SEE dans cinq villes;
- des consultations auprès des hauts fonctionnaires des ministères et organismes fédéraux concernés;
- un examen des publications portant sur des sujets liés au financement des exportations et aux sujets connexes;
- des études détaillées sur les opérations de la SEE et des évaluations objectives des données pertinentes; et ...
- des recherches sur le *Consensus*, l'OMC et les politiques des OCE d'autres pays de l'OCDE.

Cadre d'analyse et principaux sujets abordés

Le mandat qui nous a été confié pour exécuter l'examen comportait des questions spécifiques à étudier par l'équipe d'examen. Ce mandat figure à l'annexe A. En étudiant ces questions par rapport au mandat de la SEE ainsi qu'à son orientation future, nous avons jugé nécessaire d'examiner de près les sujets suivants :

- l'incidence des forces de la mondialisation sur le mandat et les opérations de la SEE;
- les résultats obtenus par la SEE dans la promotion et le soutien des exportations canadiennes;
- les résultats obtenus par la SEE au regard des efforts déployés pour élargir et soutenir l'accès des PME aux marchés étrangers;
- le rôle de la SEE dans le système financier canadien, notamment sa tâche d'accroître les capacités, de combler les brèches et de faciliter les innovations et la synergie tout en évitant dans la mesure du possible les doubles-emplois et la concurrence avec le secteur privé;
- les résultats obtenus par la SEE comparativement aux OCE des principaux concurrents du Canada, compte tenu des différences entre les structures des systèmes financiers, des objectifs opérationnels (déficit ou autonomie financière), des contraintes et des accords internationaux;
- la contribution globale de la SEE à la mise en oeuvre des politiques du gouvernement canadien, notamment les politiques en matière de commerce international, à la promotion des droits de la personne et à la protection de l'environnement, ainsi que la coopération avec les autres institutions du gouvernement canadien.